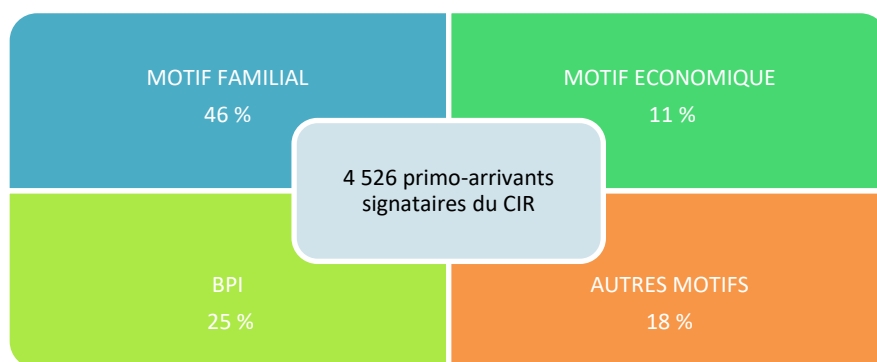


**Annexe n° 1 - Statistiques 2021 relatives aux étrangers primo-arrivants
signataires d'un CIR (source OFII)**

I- Profil des 4 526 étrangers primo-arrivants alto-séquanais ayant signé un CIR en 2021 :

Présentation par statut :



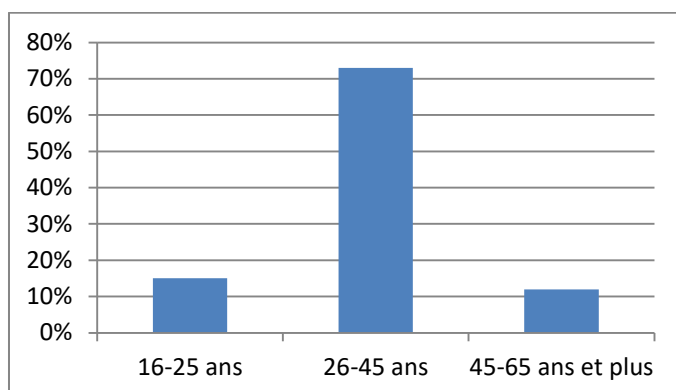
Dans le département :

- La part des primo-arrivants pour motif économique a baissé depuis 2020, passant de 34% à 11%
- La part des BPI a augmenté depuis 2020, passant de 5% à 25%. Elle est désormais plus proche de la moyenne régionale, qui était de 19% en 2020.

Situation matrimoniale :

- 55% des primo-arrivants sont mariés ;
- 35% des primo-arrivants sont célibataires ;
- 10% vivent en concubinage, sont divorcés, pacsés, séparés ou veufs.

Présentation par âge :



Les femmes représentent 47% des étrangers primo-arrivants ayant signé un CIR en 2021 ; on note une légère baisse depuis 2020, où les femmes représentaient 51% de cette même population.

Les trois nationalités les plus représentées sont les Marocains (12% des signataires), les Afghans (11% des signataires) et les Tunisiens (9% des signataires).

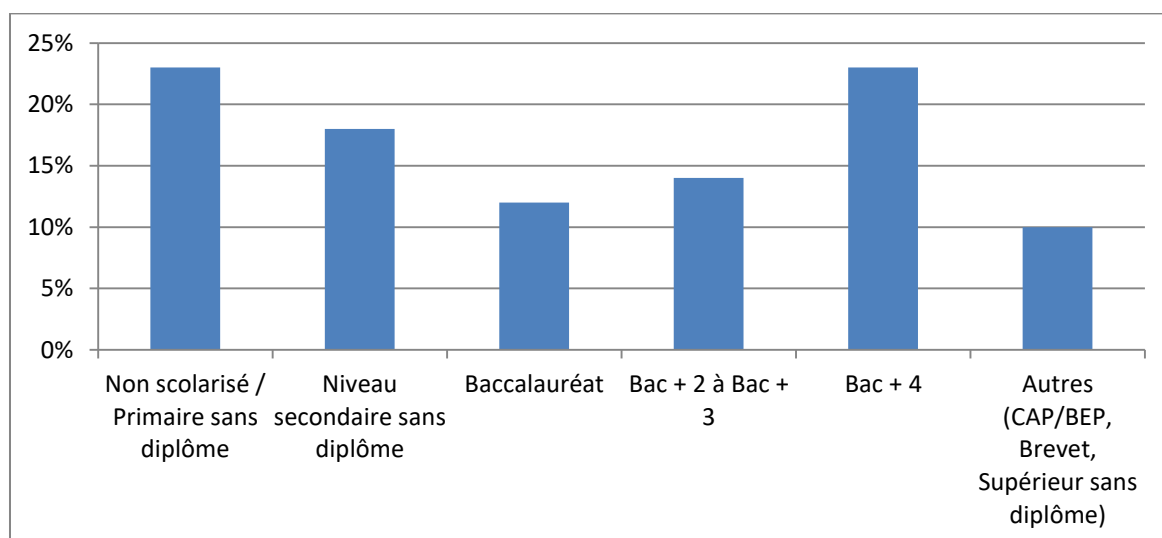
Emploi des étrangers primo-arrivants :

La majeure partie des primo-arrivants (77%) ont déjà travaillé à l'étranger, dans leur pays d'origine ou dans un autre pays.

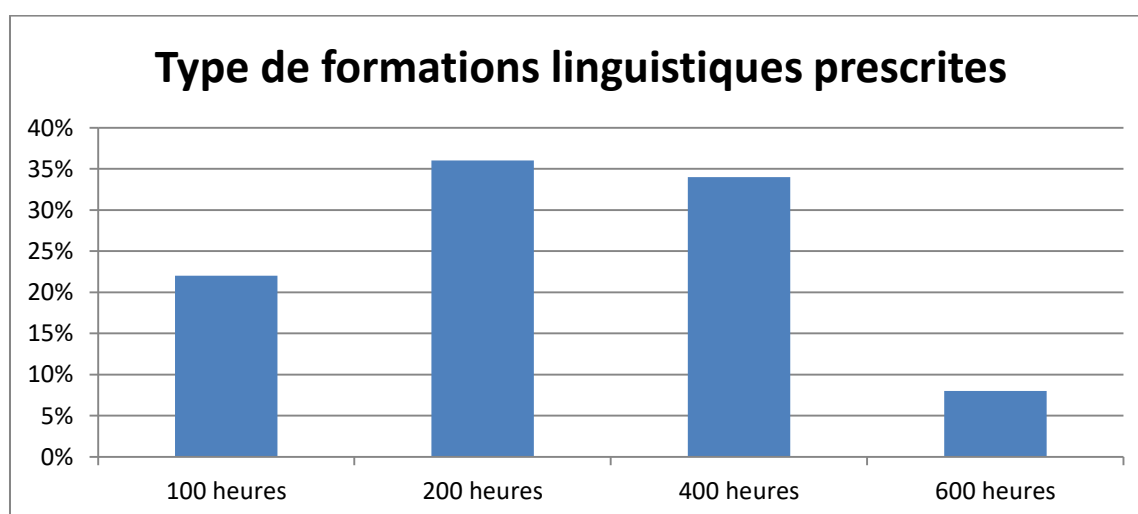
46 % d'entre eux exercent une activité professionnelle en France.

Niveau d'étude et de maîtrise du français :

Les primo-arrivants ayant signé un CIR en 2021 sont 50 % à avoir obtenu un diplôme de niveau baccalauréat ou plus (23 % ont un diplôme de niveau BAC + 4 et plus), et 80 % à avoir atteint le niveau du secondaire ou plus.



Le taux de prescription de formations linguistiques par l'OFII a augmenté depuis 2020, passant de 29% à 39% ; 1788 formations linguistiques ont été prescrites en 2021, contre 875 en 2020. Cela peut être dû à la forte augmentation du pourcentage de BPI, public maîtrisant globalement moins bien le français que d'autres catégories de primo-arrivants.



Evaluation à l'issue de la formation linguistique :

L'OFII procède à l'évaluation du niveau de langue atteint à l'issue de la formation linguistique, l'objectif étant la maîtrise du niveau A.1. Le taux d'atteinte du niveau A.1 est le plus élevé pour les formations de 100 heures et s'élève à 96% des participants. Il décroît ensuite et s'établit à 89% pour les formations de 200 heures, 68% pour les formations de 400 heures, et 32% pour les formations de 600 heures.

